



Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

Rencontre avec la Première Nation de Hiawatha au sujet du
Programme indépendant de surveillance environnementale
de la CCSN et du document REGDOC-3.2.2, *Mobilisation
des Autochtones*



PFP

Programme de financement
des participants

Le 23 mars 2016



**Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la
CCSN :**
**Rencontre avec la Première Nation de Hiawatha au sujet du Programme
indépendant de surveillance environnementale de la CCSN et du
document REGDOC-3.2.2**

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a offert jusqu'à 337,35 \$ au titre du Programme de financement des participants (PFP) pour faciliter une rencontre entre la Première Nation de Hiawatha et le personnel de la CCSN au sujet du Programme indépendant de surveillance environnementale (PISE) de la CCSN et du document d'application de la réglementation REGDOC-3.2.2, *Mobilisation des Autochtones*.

La Première Nation de Hiawatha, signataire du traité Williams, occupe des terres de réserve à environ 30 km de la région de Port Hope et à environ 40 km de la centrale nucléaire de Darlington. Cette Première Nation a exprimé le souhait de rencontrer des employés de la CCSN pour en apprendre plus sur la façon de participer au PISE de la CCSN, discuter de la façon dont ses commentaires sur le REGDOC-3.2.2 ont été traités et faire part de préoccupations pertinentes au personnel de la CCSN et à la Commission. Les renseignements recueillis pendant la rencontre ont été inclus dans la présentation sur le REGDOC-3.2.2 donnée le 28 janvier 2016 par le personnel de la CCSN à la Commission, et seront abordés à des mises à jour futures sur le PISE qui seront présentées à la Commission. Les participants avaient jusqu'au 13 janvier 2016 pour soumettre une demande de financement à la CCSN.

Contexte

La CCSN a offert une aide financière pour :

- accroître la participation des Autochtones et des parties intéressées aux processus de surveillance réglementaire et d'autorisation de la CCSN
- aider les parties intéressées à présenter des renseignements valables à la Commission

Un comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner la demande de financement reçue par la CCSN et formuler des recommandations sur l'octroi d'un montant maximal de 337,35 au demandeur, qui avait demandé ce montant.

Le membre du CEAF était Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite.

Le CEAF a examiné la demande de financement et a fourni ses recommandations à la CCSN.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour en savoir plus sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [*Guide du Programme de financement des participants*](#).

Décision de la CCSN à l'égard du financement des participants

La CCSN a examiné attentivement les recommandations du CEAF concernant l'octroi du financement au participant dans le dossier d'une rencontre entre la Première Nation de Hiawatha et le personnel de la CCSN au sujet du PISE de la CCSN et du REGDOC-3.2.2.

La CCSN a approuvé le remboursement jusqu'à l'occurrence de 337,35 \$ en aide financière au demandeur figurant ci-dessous.

Demandeur	Montant maximal du financement disponible
Première Nation de Hiawatha	337,35 \$
Total	337,35 \$

Renseignements supplémentaires

Adam Levine, administrateur du Programme de financement des participants, CCSN

Tél. : 613-947-6382

Courriel : cpsc.pfp.ccsn@canada.ca.